LES ACTIONS DU SIBA

SUR TERRE ET SUR MER

COLLECTER ET NETTOYER LES EAUX USÉES

Le développement des communes nécessite une adaptation au fur et à mesure des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées. Pour chaque nouvelle construction ou lotissement, quelle que soit la commune, le SIBA est là ! Il instruit plus de 1500 demandes d'urbanisme par an.

Le SIBA entretient et sécurise les 1 100 km de canalisations d'eaux usées qui ceinturent le Bassin.

- un exploitant "éloa Bassin d'Arcachon" avec un service d'urgence 24h/24h : 05 57 17 17 20

GÉRER LES EAUX PLUVIALES URBAINES

Dans l'objectif de préserver la qualité de l'eau du Bassin d'Arcachon, le SIBA veille à ce que chacun respecte bien l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle en apportant un avis sur chaque demande d'urbanisme.

- **Depuis le 1er janvier 2018, le SIBA exerce la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines ».** Désormais, il gère au quotidien les ouvrages de collecte, transport, stockage, traitement et rejet des eaux pluviales urbaines : il en assure la surveillance, le nettoyage, le renouvellement...

GÉRER LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

L'Etat a créé une nouvelle compétence intitulée **« GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » : GEMAPI**.

Compétence obligatoire depuis le 1er janvier 2018, elle regroupe toutes les actions en lien avec la gestion des milieux aquatiques dans l'objectif de réduire les risques d'inondations qu'elles viennent de la mer (par submersion marine) ou des rivières...

Le SIBA met en place une Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (S.L.G.R.I.) afin de partager avec les habitants les bons réflexes, en cas de submersion, et surtout les enjeux liés à ce risque.

TRi BASSIN D'ARCACHON

Le Bassin d'Arcachon est désigné par l'Etat comme « **T**erritoire à **R**isque **I**mportant d'inondation » (T.R.I.).

ANIMER LES RÉSEAUX D'EXPERTISE SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Au quotidien, nos habitudes de vie peuvent impacter le Bassin d'Arcachon. Le SIBA a mis en place des réseaux de surveillance et de suivi des Pesticides (REPAR) et des Micropolluants (REMPAR), qu'il coordonne avec les partenaires institutionnels et scientifiques.

- **Quantifier** la présence dans les eaux ; **connaître** les usages sur le territoire et ses bassins versants ; **comprendre** les effets sur l'écosystème ; **susciter, accompagner et partager** les évolutions.

CONSEILLER ET CONTRÔLER POUR PROTÉGER

L'hygiène alimentaire ? Le contrôle des établissements de loisirs ? L'hygiène de l'habitat et la sécurité sanitaire ? La dératisation des lieux publics, le suivi de la qualité des eaux de baignade... **voilà encore autant de domaines où le SIBA œuvre quotidiennement.**

FACILITER ET PRÉSERVER LES USAGES SUR LE PLAN D'EAU
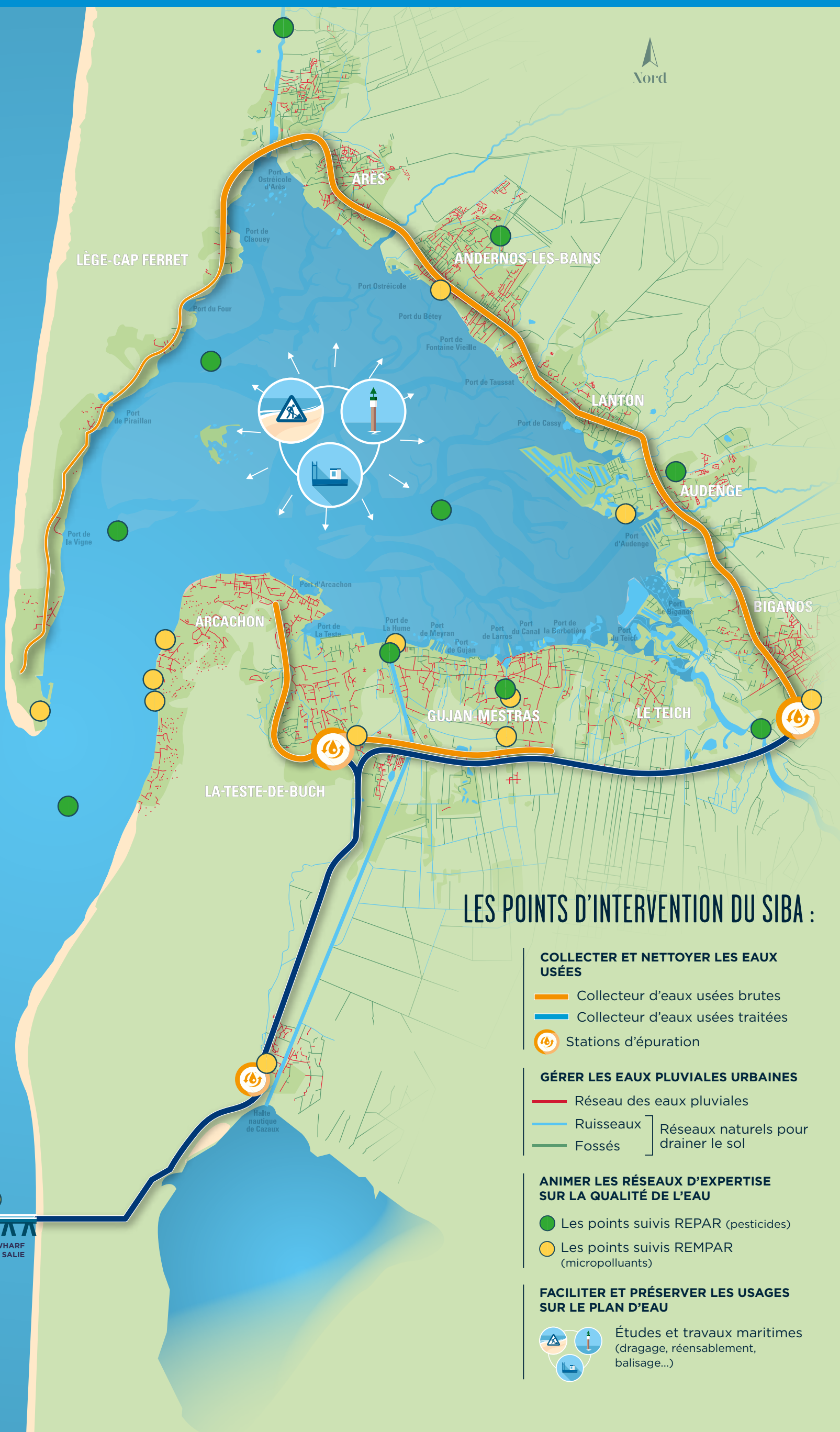
Sécuriser et baliser, draguer et réensabler... Toute l'année, le SIBA mobilise ses bateaux et ses marins pour améliorer la navigation et préserver les usages sur le plan d'eau.
Il entretient également les 230 balises intra-bassin.